



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mission interministérielle
pour la protection des femmes contre les violences
et la lutte contre la traite des êtres humains

OBSERVATOIRE NATIONAL
DES
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

État des lieux des Observatoires territoriaux des violences faites aux femmes

10 mars 2026

Au 10 mars 2026, on compte :

35 Observatoires territoriaux en activité

- 5 à l'échelle régionale
- 17 à l'échelle départementale
- 13 à l'échelle communale

15 observatoires territoriaux en projet

- 3 à l'échelle régionale
- 6 à l'échelle départementale
- 6 à l'échelle communale ou intercommunale

Les dates de création

- 7 Observatoires ont été créés entre 2000 et 2014
- 5 Observatoires ont été créés entre 2015 et 2019
- 11 Observatoires ont été créés entre 2020 et 2022
- 12 Observatoires ont été créés entre 2023 et 2025

Liste des Observatoires régionaux

5 opérationnels

- Corse
- Ile-de-France
- La Réunion
- La Martinique
- Nouvelle-Aquitaine

3 en projet

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
(interdépartemental)
- La Guyane

Liste des Observatoires départementaux

17 opérationnels

- Allier
- Côte-d'Or
- Calvados
- Gard
- Gers
- Haute-Garonne
- Haute-Savoie
- Hauts-de-Seine
- Hérault
- Loire-Atlantique
- Métropole de Lyon
- Nord
- Pyrénées-Orientales
- Saône-et-Loire
- Seine-Maritime
- Seine-Saint-Denis
- Val-de-Marne

6 en projet

- Alpes-Maritimes
- Ardèche
- Aude
- Hautes-Alpes
- Orne
- Yvelines

Liste des Observatoires (inter)communaux

13 opérationnels

- Athis-Mons
- Beauvais
- Bobigny
- Corbeil-Essonnes
- Agglomération
Creil Sud Oise
- Dieppe
- Fontenay-sous-
Bois
- Livry-Gargan
- Marseille
- Mitry-Mory
- Mulhouse
- Paris
- Arrondissement
de Valenciennes

6 en projet

- Aubervilliers
- Grand Paris
Seine & Oise
- Le Mans
- Nanterre
- Paris Est Marne
& Bois
- Romainville

Les différents portages

23 sont portés par une collectivité territoriale

- 1 Observatoire régional
- 10 Observatoires départementaux
- 12 Observatoires communaux

2 sont portés par une association

- Les 2 sont régionaux

1 Observatoire régional est porté par un GIP

2 Observatoire départementaux sont portés par la DDFE

7 sont co-portés

- 1 Observatoire régional co-porté par le Conseil régional, la DDFE et l'ARS
- 3 Observatoires départementaux co-portés par le Conseil départemental et la Préfecture (DDFE)
- 1 Observatoire départemental co-porté par le Conseil départemental, la DDFE, la CAF et l'Université
- 1 Observatoire intercommunal porté par 2 communautés d'agglomération, le parquet, la Sous-préfecture et le Conseil départemental
- 1 Observatoire départemental co-porté par la métropole et la DDFE

Les missions des Observatoires territoriaux

Les actions de coordination

- Cela concerne principalement les Observatoires départementaux
- Animation de groupes de travail
- Participation à des instances de coordination (copil TGD, BAR, CLAV)

La création d'outils et la mise en place de sessions de sensibilisation ou de formation

- Cela concerne principalement les Observatoires communaux
- À destination des professionnel·le·s, du public scolaire et/ou du grand public

La récolte de données

- Cela concerne principalement les Observatoires régionaux
- Récolte de données administratives
- Création d'enquêtes et/ou d'études

Avec qui ?

Les Observatoires travaillent notamment en lien avec les associations, d'autres Observatoires, la police/gendarmerie, la Justice, les universités, la CAF, l'Éducation nationale, des professionnel·le·s (santé, social).

Tous les Observatoires, quel que soit leur échelon et leur portage, travaillent en lien avec les DR/DDFE.